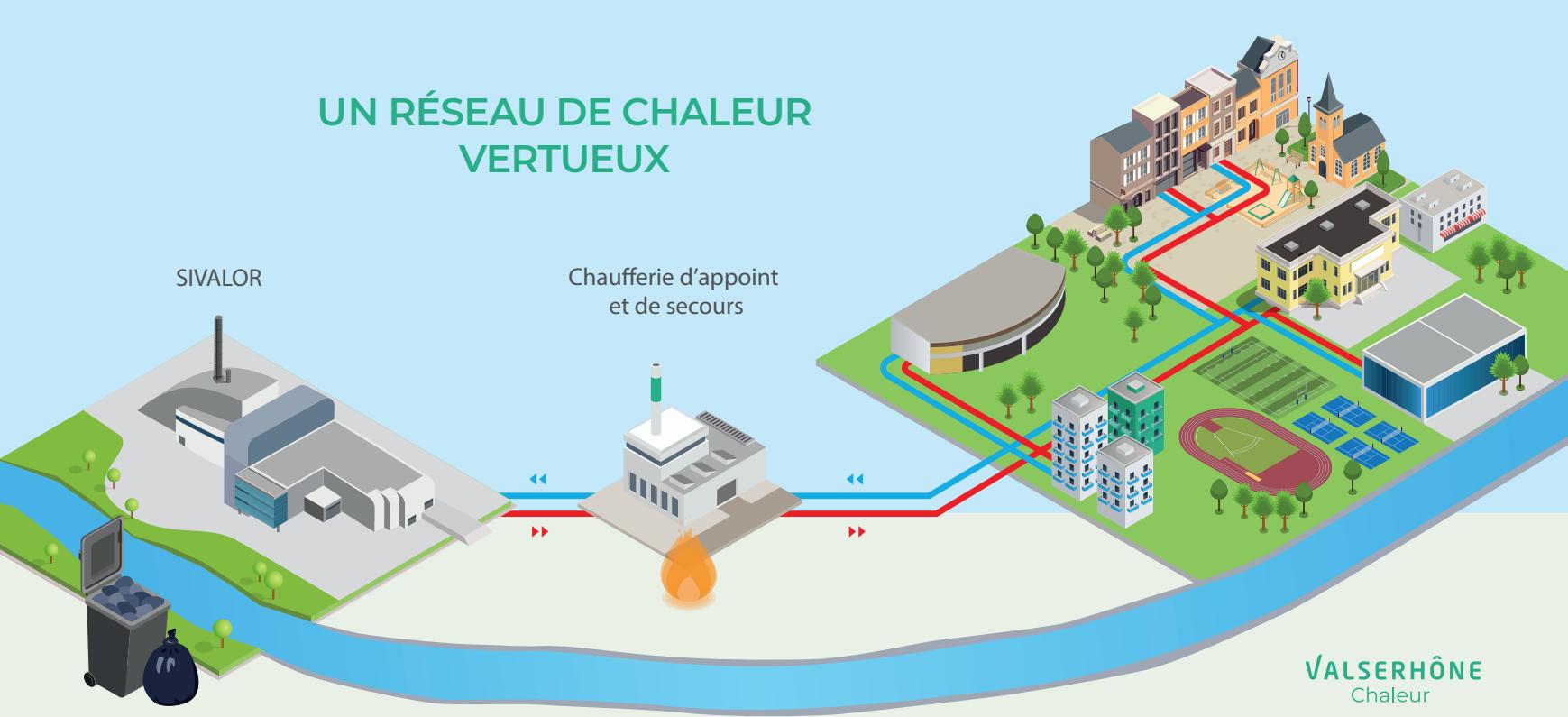


## UN RÉSEAU DE CHALEUR VERTUEUX



### DOSSIER

## Un réseau de chaleur écologique et économique

P. 6

**Vie citoyenne : les élections municipales** P. 12

**Scolaire : nouvelles infrastructures** P. 14

**Patrimoine : La Salle de Visite rénovée** P. 18



## 03 ÉDITO

## 04 RETOUR EN IMAGES

## 06 DOSSIER

- Un réseau de chaleur écologique et économique

## 10 GÉOLOCALISATION

## 12 VIE CITOYENNE

- Les élections municipales



## 14 VIE LOCALE

- Scolaire : nouvelles infrastructures
- Cadre de vie : le pumptrack, les Berges du Rhône et le Bois des Pesses
- Patrimoine : la Salle de Visite rénovée
- En bref



14

## 20 TRIBUNE POLITIQUE

## 21 PORTRAITS

- Dans les coulisses de l'organisation des élections

## 13 TERRITOIRE

- La CTG : pour agir ensemble



13

## 22 INFOS PRATIQUES

## 23 AGENDA



# Édito

Chères Valserhônoises, chers Valserhônois,

Le mois de décembre a une nouvelle fois illuminé notre commune grâce à la programmation "Valserhône fête Noël !" mise en place par la ville avec le soutien de ses partenaires. Les animations proposées par nos nombreuses associations locales ont largement contribué à la réussite de ces festivités, et je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur engagement. Cette édition a également été marquée par un moment particulièrement émouvant : la redécouverte de la "Salle de visite", bâtiment historique et emblématique de notre territoire, fraîchement rénovée en 2025 et désormais prête à accueillir de nouveaux usages et événements.

Dans ce dixième numéro de notre magazine municipal, vous trouverez un dossier complet consacré au réseau de chaleur urbain, dont les travaux ont débuté en décembre. Ce projet structurant, qui vise à développer une énergie à la fois écologique et économique, va inévitablement entraîner plusieurs mois de perturbations en ville. Mais il mérite toute notre attention tant ses enjeux sont majeurs : réduction de notre empreinte carbone et renforcement de notre indépendance énergétique dans un contexte national et international marqué par de fortes incertitudes. Ce chantier représente un investissement d'avenir, au service de notre territoire et des générations futures.

Enfin, je vous invite chaleureusement à participer à la traditionnelle cérémonie des voeux, qui se tiendra le vendredi 23 janvier à la Plaine des Sports. Ce moment privilégié est chaque année l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de partager.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, empreinte de sérénité et d'enthousiasme.

## Régis Petit

Maire de Valserhône



Pas encore abonné(e)  
à notre newsletter  
électronique ?

Ne manquez pas  
les actualités de la 3<sup>e</sup> ville  
de l'Ain, inscrivez-vous à  
notre newsletter via le site  
internet ou par mail :  
[communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

## SUIVEZ-NOUS !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

**Octobre rose**

- ▶ Les agents municipaux se mobilisent

**Valserhône fête noël !**

- ▶ La Passerelle fête Noël



- ▶ Lumirhône

**Culture**

- ▶ Festival BD dans l'Ain



- ▶ Mois du film documentaire

**Seniors**

- ▶ Guinguette
- ▶ Distribution des chèques-cadeaux



- ▶ Marché de Noël

**CLIC-CLAC,  
À VOS APPAREILS !**

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites ! Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Merci à Maurice CHARLES, membre du Club Photos de l'association Acti'Vals, pour cette magnifique photographie de saison. Depuis le sentier des berges du Rhône, Coupy se dévoile par une belle matinée d'un mois de février neigeux.





## DOSSIER

# UN RÉSEAU DE CHALEUR ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE



Les partenaires du projet



**VALSERHÔNE**  
Chaleur

**véra**  
Valserhône Energies Renouvelables Avenir

Ensemble, la ville et ses partenaires s'associent pour équiper une partie de Valserhône avec un chauffage qui sera écologiquement vertueux et également plus économique pour ses bénéficiaires.

La ville et ses partenaires (SIVALOR, SEM LEA et DALKIA) ont franchi une étape majeure dans leur transition énergétique avec le lancement en décembre 2025 des travaux de construction de leur nouveau réseau de chaleur bas-carbone.

Ce projet structurant a pour objectif de

fournir aux habitants et professionnels de Valserhône une chaleur décarbonée et compétitive. Il s'appuie sur un modèle d'économie circulaire, rendu possible par la valorisation de la chaleur de récupération locale issue à 85 % de l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) du SIVALOR.

**Objectif Décarbonation : une énergie de récupération à 85 % pour un territoire vertueux**

Ce réseau de chaleur est un levier essentiel pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de la commune en se désolidarisant des énergies fossiles. L'objectif principal est de transformer le mix énergétique du territoire pour une performance accrue et une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub>.

## Comment va fonctionner ce réseau ?

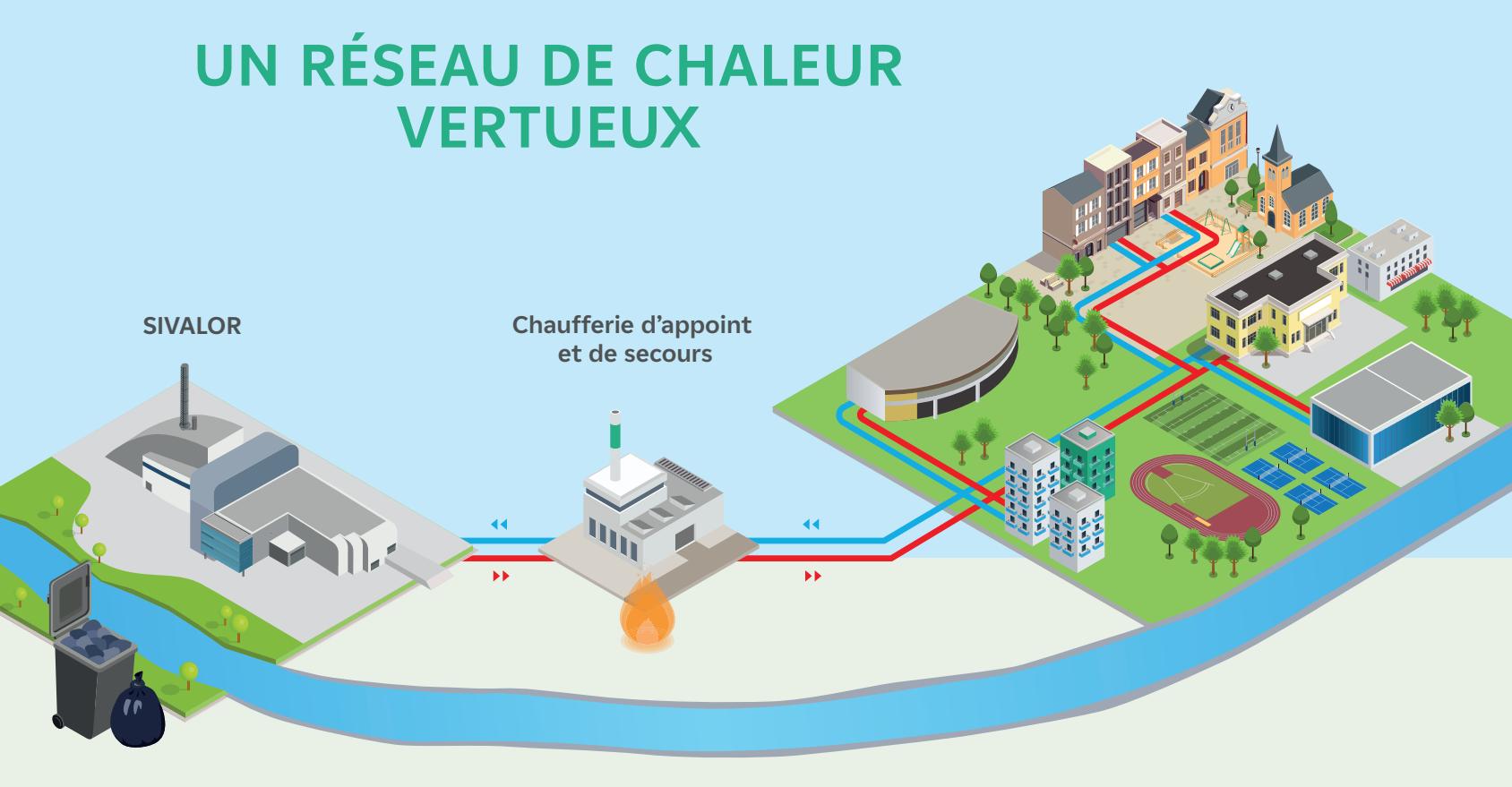
Le réseau de chaleur urbain construit par Dalkia à Valserhône valorisera la chaleur issue de l'incinération des déchets réalisée à l'Unité de Valorisation Énergétique du SIVALOR (UVE).

Cette chaleur fatale sera utilisée pour alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire les divers bâtiments connectés.

En complément, il sera également créé une centrale de production de

chaleur comprenant une chaufferie d'appoint et secours, deux ballons d'hydroaccumulation pour passer les pics de consommation sans utiliser plus d'énergie.

## UN RÉSEAU DE CHALEUR VERTUEUX



**11,4 km** de réseaux

**> 50** points de livraison (bâtiments publics, logements, industries)

**21** GWh de production annuelle  
= la consommation de **2 700** foyers

**-4 200** tonnes de CO<sub>2</sub> rejetées / an  
= **2 100** voitures retirées de la circulation

**27,9** M€ d'investissements  
dont **6,8** M€ de subventions de l'ADEME

## Quels bâtiments seront connectés à ce réseau ?

Ce sont plus de 50 points de livraison qui seront déployés sur le territoire de la commune.

Le réseau comprendra :

- des logements sociaux
- des copropriétés privées
- des équipements industriels
- des bâtiments publics

Parmi les bâtiments publics, citons :

- la cité scolaire Saint-Exupéry
- les groupes scolaires du Grand Clos, du Bois des Pesses et des Montagniers
- le centre nautique intercommunal Valséo
- les gymnases Marcel Berthet et Antoine Jacquet
- la grande crèche 1000 pattes
- la Maison des Citoyens Claude Tournier
- la Maison de Savoie / Office de Tourisme Terre Valserhône.

## Comment vont se dérouler les travaux ?

Le réseau sera installé en plusieurs phases avec des chantiers débutant de manière simultanée sur plusieurs sites, avant de se rejoindre pour atteindre le maillage final présenté dans le plan ci-dessous.

Les travaux ont débuté en décembre 2025 sur la partie sud-ouest du réseau (rue de l'Industrie et rue Louis Armand). La fin des travaux est estimée à début 2027.

## Quel impact sur la circulation et sur les transports collectifs ?

Elle sera impactée sur plusieurs axes routiers de la ville. Toutes les mesures seront prises pour atténuer au mieux la gêne occasionnée.

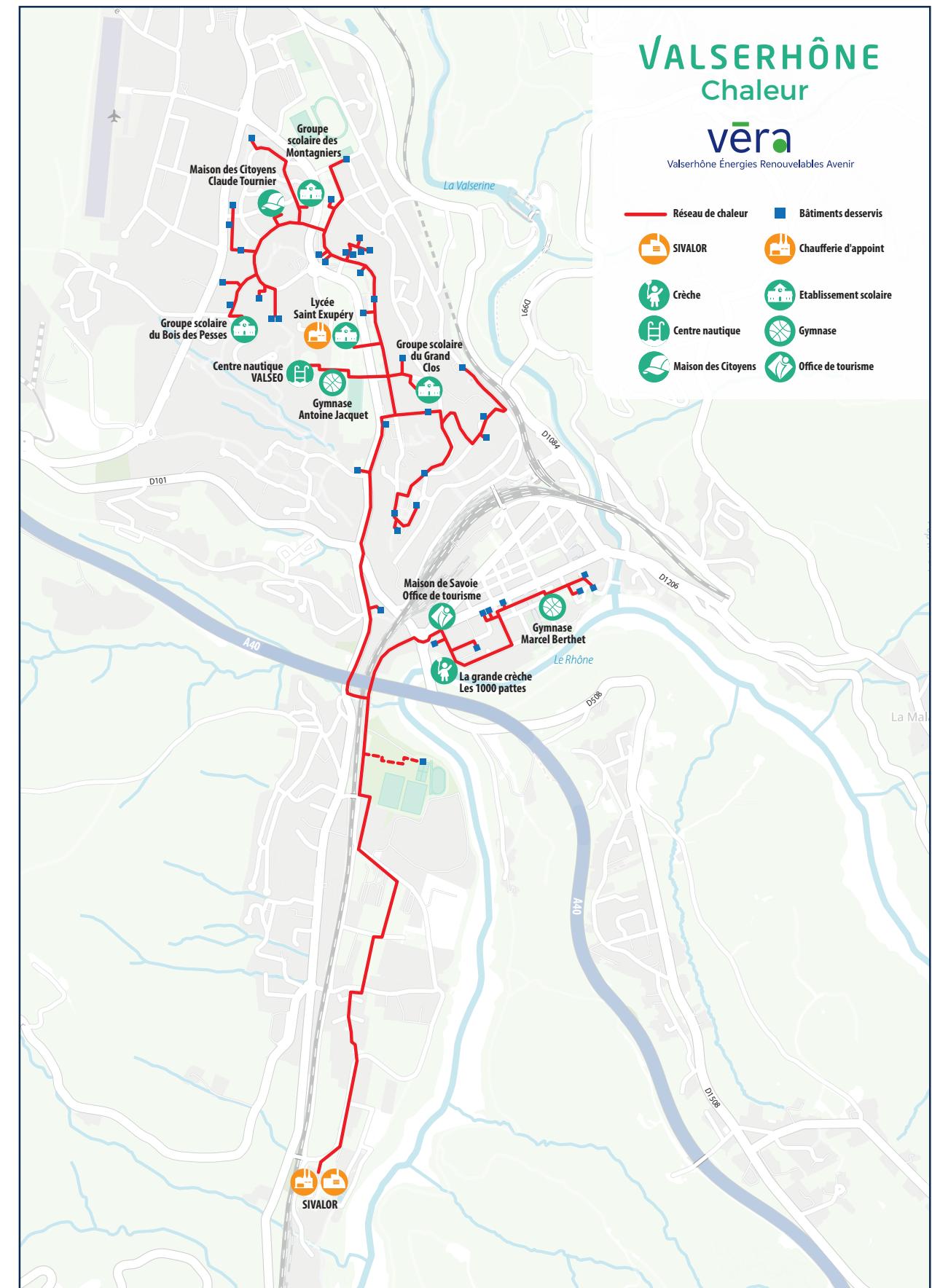
Durant toute la période des travaux, le site internet de la ville sera mis à jour

au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux.

Quant aux transports collectifs, les dessertes des lignes régulières et scolaires seront adaptées en fonction de l'avancée des chantiers. Vous



## Plan prévisionnel



### Suivez l'actualité du chantier

Consultez la page dédiée du site internet [valserhone.fr](http://valserhone.fr) pour en savoir plus sur le projet et pour connaître les informations pratiques des travaux.



## 1 Le refuge communal et la fourrière canine intercommunale inaugurés

Vendredi 7 novembre 2025 s'est tenue l'inauguration de ces nouvelles infrastructures financées conjointement par la ville et par Terre Valserhône L'Interco. Orientées vers le bien-être animal, elles garantissent un accueil et un entretien de qualité aux chiens et chats abandonnés ou errants. La gestion au quotidien du site est assurée par l'association "Les 4 pattes valserhônoises".

**I Coût total : 397 904 € TTC**



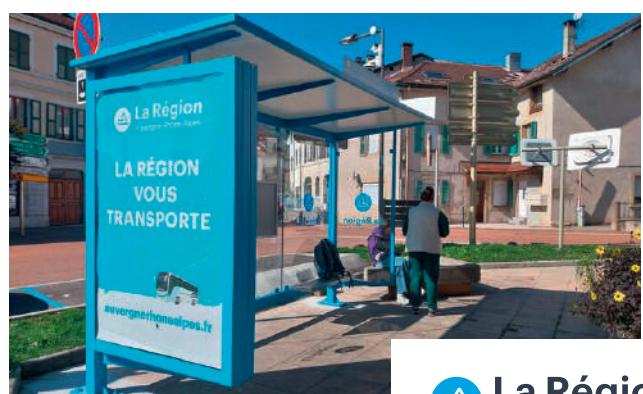
**TERRE  
VALSERHÔNE  
L'INTERCO**

## De nouveaux arrêts de bus en plein cœur de Châtillon

La ville, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a aménagé, à l'été 2025, deux arrêts de bus afin d'améliorer le confort et l'accessibilité des usagers au réseau de transports en commun (lignes X36 et A33 ainsi que ligne A du réseau urbain Mobi'Vals).

Les travaux d'accessibilité réalisés par la commune ont été financés à 80 % par la Région qui a assuré également la fourniture et la pose des abris voyageurs.

**I Coût des travaux relatifs à l'aménagement des arrêts (hors abris) : 30 230 € HT**



**La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

## Enfouissement des réseaux à Ochiaz

La ville poursuit la modernisation de ses réseaux. Depuis mi-novembre 2025, des travaux sont en cours rue de la Fontaine et rue de l'École, depuis la rue du Retord jusqu'à la sortie d'Ochiaz en direction de Billiat. Ces travaux consistent en l'enfouissement des divers réseaux sur site et seront finalisés début du printemps 2026.

**I Coût de l'enfouissement total : 720 000 € TTC**

**I Prise en charge par le SIEA : 122 000 € TTC**

**I Coût pour la ville : 598 000 € TTC**

**SIEA**

## 4 Des stations de vélos en libre-service

Terre Valserhône l'Interco déploie un nouveau réseau de vélos à assistance électrique en libre-service conçu pour faciliter les trajets du quotidien, avec le soutien de la Région et de l'État.

Neuf stations sont installées à Valserhône (Gare SNCF, Saint-Exupéry, Musinens-Crédo, Office de Tourisme, Arlod, Châtillon, Vouvray, Lancrans et Pôle santé), auxquelles s'ajoutent celles de Billiat et Confort, soit **45 vélos répartis sur 11 stations**. La location s'effectue via l'**application OOWI**. Les tarifs sont de 1 € le déblocage + 0,05 €/min, ou par abonnement (de 10 à 12 €/mois selon engagement, avec 30 minutes gratuites à chaque trajet).

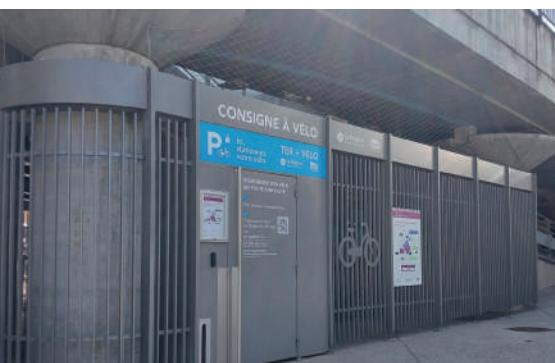


**PRÉFETE  
DE L'AIN**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
**FRANCE NATION VERTE**  
**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
**TERRE  
VALSERHÔNE  
L'INTERCO**

## 5 Une consigne à vélo à la gare

La consigne collective à vélo sécurisée de **72 places, dont 3 places vélos cargos**, est ouverte depuis septembre 2025 en gare de Valserhône. Elle s'ouvre par carte Oùra et l'inscription se fait sur le site SNCF TER. Cette consigne de la SNCF a été cofinancée par la Région Auvergne Rhône Alpes et l'État.

**PRÉFETE  
DE L'AIN**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
**SNCF**  
VOYAGEURS  
**TER**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



## 6 La voiture en auto-partage s'installe à Valserhône

Située avenue de la gare, en face du n°3, la nouvelle station d'autopartage de Valserhône est équipée de 2 véhicules. L'autopartage est un service de mise à disposition de véhicules en libre-service, accessible 24h/24 et 7j/7 pour des déplacements quotidiens ou occasionnels, d'une heure, d'un jour ou plus. C'est une offre adaptée pour les particuliers ou professionnels qui souhaitent se libérer des contraintes de la voiture au quotidien et n'utiliser un véhicule qu'en cas de besoin.



**citizen**  
**GENEVOIS FRANÇAIS**  
plus métropolitain  
**TERRE  
VALSERHÔNE  
L'INTERCO**



**Plus d'infos**

# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



## Calendrier

Les élections municipales de Valserhône auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2026**.

Le jour du scrutin, les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

## Le mode de scrutin

Pour les communes de plus de 1 000 habitants comme Valserhône, il s'agit d'un scrutin proportionnel, de liste, paritaire à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

## Votre vote

Pour voter, il faut obligatoirement être **inscrit sur les listes électorales de la commune**. Les demandes d'inscription peuvent être déposées toute l'année, mais pour participer aux élections de mars 2026, la date limite est fixée au **vendredi 6 février 2026** (soit le sixième vendredi précédent le premier tour).

L'inscription est simple et rapide :

- Soit en ligne depuis le site [service-public.fr](http://service-public.fr)



- Soit en ligne via l'Espace Citoyens de la Ville



- Soit directement en mairie, munie(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



- Pour vérifier votre inscription, rdv sur [elections.interieur.gouv.fr](https://elections.interieur.gouv.fr)



collectivité territoriale, et d'autre part, il agit au nom de l'État dans certaines fonctions administratives et judiciaires.

## Le conseil communautaire

Il est important de souligner que les élections municipales permettent aussi de désigner les conseillers communautaires. Ces derniers représentent Valserhône au sein de la communauté de communes "Terre Valserhône l'Interco", élus de manière indirecte par les conseillers municipaux, et participent à la gouvernance intercommunale.



## À Valserhône :

**≈ 10 000**  
électeurs

**11**  
bureaux de vote

**33**  
conseillers municipaux élus

## Le rôle du maire

Le maire, élu par le conseil municipal issu de ces élections, représente la commune. Il assure la gestion locale, l'exécution des décisions municipales et exerce diverses fonctions d'autorité déléguées par l'État. Le maire bénéficie donc d'une "double casquette" : d'une part, il agit au nom de la commune, en tant que

# LA CTG : POUR AGIR ENSEMBLE

Avec Ruth Casanova, Directrice Générale Adjointe à la Coopération Territoriale pour la ville de Valserhône, découvrons les enjeux de la CTG et son impact concret à Valserhône.

### En bref, la CTG c'est quoi ?

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale qui permet de formaliser un **projet social de territoire** et de structurer les politiques locales au plus proche des besoins des habitants, avec le **soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain (CAF)**. 16 CTG sont actuellement signées sur l'ensemble du département de l'Ain.

Sur notre secteur, la CTG a été signée entre la CAF de l'Ain et la commune de Valserhône, la commune d'Injoux-Génissiat, ainsi que la communauté de communes Terre Valserhône l'Interco pour une durée de 4 ans (2023-2026).

### Quelle est son importance pour la ville de Valserhône ?

La CTG a plusieurs objectifs : répondre aux besoins de la population, et notamment ceux des allocataires CAF, et réduire les inégalités dans les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et le cadre de vie.

Sur Valserhône, nous comptons plus de **800 familles** dont la situation les expose à des situations de fragilités socioéconomiques. La CTG permet notamment de recenser leurs difficultés, de comprendre leurs besoins et d'essayer de les résoudre avec des solutions coordonnées avec l'ensemble des partenaires locaux : CCAS, Education Nationale, protection maternelle infantile, services insertion et emploi, bailleurs sociaux, ...

### Comment est-elle gérée et avec qui ?

Les CTG sont coordonnées par un ou une chargée de coopération. Sur notre territoire, j'occupe ces fonctions qui m'amènent à réunir de nombreux partenaires tels que des enseignants et des chefs d'établissements scolaires, mais aussi des psychologues et des infirmières, des travailleurs médico-sociaux, des bénévoles d'associations, des acteurs



culturels, et surtout des habitants. Ensemble, nous partageons des problématiques rencontrées sur le terrain et réfléchissons ensemble à des pistes de solutions à mettre en œuvre. Ces solutions sont ensuite inscrites dans une **feuille de route validée par un comité de pilotage composé d'élus et de la direction de la CAF**.

### Citez-nous quelques exemples concrets de réalisations pour les Valserhônois ?

Pour les personnes qui ne connaissent pas tous leurs droits : grâce à la CTG, des permanences mobiles sont organisées pour aller à la rencontre des habitants sur l'espace public. Par exemple, le **camion de la "Maison des Familles Itinérante"** est régulièrement présent sur la place Carnot pour discuter avec les familles et les accompagner sur des sujets liés à la parentalité (quel budget pour faire des courses, quelles solutions de garde pendant que je cherche un emploi, ...)

Pour les jeunes qui ont besoin d'informations dans leur vie : grâce à la CTG, un **Point d'Accueil Ecoute Jeunes** devrait prochainement être ouvert au sein de la Maison

des Citoyens Claude Tournier ; ce lieu permettra d'accueillir, écouter et orienter des jeunes fragiles et isolés. Des actions de prévention autour de certaines conduites à risques (addictions, radicalisation, santé mentale...) seront également organisées.

### Quelles sont les évolutions prévues en 2026 ?

2026 est l'année de l'évaluation de cette première CTG ; nous allons mesurer la pertinence des actions menées durant ces quatre dernières années et vérifier si les constats de départ ont évolué.

Au niveau des projets à venir, nous continuons à travailler sur un **plan de lutte contre la surexposition aux écrans de loisirs**, avec une seconde édition de "Moins d'écrans, c'est plus marrant" qui proposera au printemps un accès gratuit à de nombreuses activités sans écrans, dans les crèches, les écoles, les médiathèques ou les clubs sportifs. Un spectacle créé et joué par des jeunes et des familles sera l'un des temps forts de cet événement. Au 1er trimestre 2026, un casting ouvert à la population sera lancé pour participer à ce spectacle vivant.

SCOLAIRE

# DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

**En cette fin d'année 2025 et début d'année 2026, plusieurs projets en faveur du bien-être et du confort des élèves et des équipes pédagogiques ont vu le jour ou ont été lancés. Zoom sur 4 chantiers municipaux.**



Déménagement des installations des associations

## La future école maternelle d'Arlod

Les travaux pour la construction de la nouvelle école maternelle ont débuté en automne 2025.

Le terrassement est en cours depuis mi-novembre 2025 et le gros œuvre va démarrer au premier trimestre 2026.

**Date de livraison estimée**

Début 2027



Vue réalisée par Atelier B

## Une yourte à l'école Pierre Longue de Lancrans

Afin de répondre à l'augmentation des effectifs au sein du groupe scolaire de Lancrans, une étude approfondie a été menée par la ville à la rentrée scolaire 2025 afin d'identifier la solution constructive à la fois la plus adaptée et la plus rapide à mettre en œuvre. C'est ainsi que le choix s'est porté sur l'installation d'une **yourte à ossature bois d'une superficie de 68 m<sup>2</sup>**.

Cet équipement présente de nombreux avantages tels qu'une excellente isolation à la fois thermique et acoustique, une faible empreinte carbone notamment grâce à l'utilisation de matériaux renouvelables, une construction rapide et une esthétique chaleureuse garantissant son intégration paysagère sur le site scolaire de Lancrans.

Cette yourte est opérationnelle depuis début 2026 et est mise à la disposition des équipes éducatives.



Les **objectifs** de ce projet étaient multiples :

- ▶ Lutter contre les îlots de chaleur
- ▶ Favoriser les infiltrations d'eau de pluie
- ▶ Stimuler les enfants
- ▶ Créer des zones calmes et des zones actives.

Et c'est sans hésitation et avec beaucoup de plaisir que les enfants ont investi ces espaces renouvelés.

## Montagniers : réaménagement des espaces extérieurs

Pendant les vacances d'automne 2025 et dans les semaines qui ont suivi, le groupe scolaire des Montagniers a fait l'objet de travaux de réaménagement de ses espaces extérieurs. Plusieurs espaces ont ainsi été réagencés avec la plantation d'arbres et arbustes, la reprise des pelouses, la création de zones en copeaux et l'implantation de mobilier (bancs, tables de pique-nique, banquette circulaire, assises en bois, enrochements et un tipi en bois). Des couloirs de sprint et une marelle ont également été tracés.



**Coût**  
119 987 € TTC

## CADRE DE VIE

## LE PUMPTRACK : UN NOUVEL ÉQUIPEMENT ATTENDU



Pour compléter l'offre de loisirs de la ville, un pumptrack est en construction à **Arlod, à l'arrière des tribunes de rugby de la Plaine des Sports**. Cet aménagement s'inscrit dans le projet de requalification des berges du Rhône (voir ci-contre).

Les travaux de réalisation du pumptrack ont débuté fin octobre 2025 et l'équipement sera opérationnel au premier trimestre 2026.

**Coût**  
466 694 € TTC

**PRÉFÈTE  
DE L'AIN**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**AIN**  
Le Département

**CNR**



### Le projet pumptrack :

- Une emprise de 2000 m<sup>2</sup> sur un terrain d'une superficie de 2 700 m<sup>2</sup>
- Une piste en enrobé
- Plusieurs parcours : enfants et débutants, initiés et confirmés
- Un linéaire total de 260 ml
- Un départ de plateformes surélevées avec un module spécial "Banana Curb"
- La plantation d'arbres et arbustes
- L'installation de mobilier d'assises



## LES BERGES DU RHÔNE

La réhabilitation des berges du Rhône va créer une continuité piétonne et cyclable de type voie verte reliant le centre-ville, depuis la place des frères Zanarelli, jusqu'à la base d'aviron d'Arlod, sur une distance totale d'environ 3 kilomètres, incluant les 750 mètres déjà aménagés dans les années 2010. Le projet global est subdivisé en 4 tronçons :

► Le **tronçon 1** part depuis Arlod jusqu'à la Plaine des Sports et est caractérisé par une ambiance "nature et sport". Une attention particulière est donnée à la prise en compte des enjeux environnementaux.

► Le **tronçon 2** fait la jonction entre la Plaine des Sports et le giratoire des Portes de l'Ain, pour assurer une liaison sécurisée en mode doux entre ces 2 points.

► Le **tronçon 3** s'étend du giratoire des Portes de l'Ain jusqu'à la rue Berlioz, au niveau de la grande crèche "Les 1000 pattes" : il s'agit d'une séquence urbaine, alliant circulation douce, espaces renaturés et aménagements urbains (stationnements, voirie...).



Tronçon 1 – Vue en longeant la Plaine des Sports (Illustration non contractuelle - Atelier Fontaine)

► Le **tronçon 4** consiste à aménager l'espace situé directement en bordure du Rhône depuis la grande crèche jusqu'à l'espace Louis Chanel afin de faire la jonction avec le parcours déjà existant, dans un espace naturel et ludique. Sa réalisation nécessite toutefois une importante opération de dépollution et déconstruction de la friche industrielle Goyot, condition sine qua non pour sa réalisation.

Parmi ces 4 tronçons, les travaux relatifs aux tronçons 1 et 3 ont déjà débuté à l'automne 2025.

### Dates de livraison estimées :

- Tronçon 1 : printemps 2026
- Tronçon 2 : décembre 2026
- Tronçon 3 : été 2026 (hors plantations prévues fin 2026)
- Tronçon 4 : démolition de la friche industrielle Goyot en 2026 et livraison en 2027

Plus d'infos sur le projet



### Coût total estimé

Pour tous les tronçons depuis Arlod jusqu'à l'espace Louis Chanel  
**6 003 540 € TTC**

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**PRÉFÈTE  
DE L'AIN**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AIN**  
le Département

**CNR**



## Le Bois des Pesses

La ville réaménage également un de ses poumons verts : le Bois des Pesses, dans une démarche cohérente avec les évolutions climatiques actuelles et futures. Les travaux engagés à l'automne 2025 consistent principalement en l'aménagement des cheminement intérieurs au Bois des Pesses. Est également prévue la création d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 8 ans à l'entrée Sud du Bois, à proximité de l'EHPAD Croix-Rouge, dans une volonté de favoriser les échanges intergénérationnels.



**Coût total estimé**  
452 126 € TTC

**PRÉFÈTE  
DE L'AIN**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**FRANCE NATION VERTE**  
Agir · Mobiliser · Accélérer

## PATRIMOINE

# LA SALLE DE VISITE RÉNOVÉE



**Après 5 mois de travaux,  
ce bâtiment emblématique  
du quartier de la gare a  
retrouvé son lustre d'antan.**

La Salle de Visite a rouvert ses portes au public le samedi 6 décembre 2025 à l'occasion de la cérémonie officielle d'inauguration. Spectacle et soirée musicale étaient au rendez-vous. Elle a également accueilli le Marché de Noël du REV (Rassemblement Economique Valserhônois) le dimanche 14 décembre 2025.

**Coût**

Etudes comprises  
**565 240 € TTC**



Ces 2 événements étaient organisés dans le cadre de la programmation "Valserhône fête Noël !".

Les Valserhônois et autres visiteurs ont ainsi pu se rendre compte de l'importance des travaux réalisés et profiter de ce nouvel espace municipal dédié à l'événementiel et à la culture.

# EN BREF

## ÉDUCATION

## "MOINS D'ÉCRANS, C'EST PLUS MARRANT" revient en avril pour une 2<sup>nde</sup> édition !



Grâce à l'implication de nombreux partenaires, l'édition 2025 avait rencontré un énorme succès auprès des enfants, de leurs parents mais également au sein des structures scolaires, des espaces d'accueil et de diverses associations. Le thème de la gestion des écrans restant plus que jamais d'actualité, la ville a décidé de renouveler l'opération "Moins d'écrans, c'est plus marrant" **du 13 au 26 avril 2026**. **Proposer des activités alternatives aux pratiques numériques non essentielles**, aider à "débrancher" pour mieux se reconnecter ensemble, voilà les défis qui seront à relever ensemble ce printemps ! Programme complet à venir sur [valserhone.fr](http://valserhone.fr)



## VIE ASSOCIATIVE

## La ville décroche le label Guid'Asso Niveau 2 "information"

Valserhône est la **première collectivité du département de l'Ain** à obtenir ce label. De quoi s'agit-il ? La démarche Guid'Asso a pour vocation, entre autres, de **rendre plus lisible et accessible les informations utiles en matière de structures d'accompagnement à la Vie Associative**, par la labellisation de celles-ci sous l'appellation "Guid'Asso".

Les 4 niveaux progressifs de labellisation sont : Orientation, Information, Accompagnement généraliste et Accompagnement spécialiste.

Le second objectif est d'intégrer le réseau des 21 structures aindinoises déjà labelisées. Être en lien avec ces dernières permet au service Vie Associative de mieux orienter les associations locales en fonction de leurs besoins et de leurs demandes, et également de participer à des formations ciblées.

**Guid'Asso**  
Information



Plus d'infos  
sur Musinens  
2030



## INCLUSION

## Des cafés-rencontres pour les personnes porteuses de handicap



Dans le cadre d'un partenariat visant à renforcer le lien social et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le territoire de Valserhône, la ville et APF France handicap, en collaboration avec le comité départemental Handisport et un groupe d'habitants en situation de handicap et leurs proches, ont lancé des Cafés-rencontres mensuels thématiques. Une 1<sup>re</sup> séance s'est tenue en décembre 2025 dans le cadre des festivités de "Valserhône fête Noël !". **La prochaine séance est prévue courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.**

Ces temps conviviaux ont pour objectifs de :

- ▶ Rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et de leurs proches
- ▶ Favoriser les échanges entre habitants
- ▶ Mieux faire connaître les ressources du territoire
- ▶ Créer des passerelles entre les acteurs locaux et les habitants
- ▶ Promouvoir la participation de tous à la vie locale

Ces rencontres ont lieu au Centre Jean Marinet, maison de la vie associative. Vous souhaitez rejoindre ce groupe ? **Contact : cjm@valserhone.fr**



## MUSINENS 2030

## Plantation d'arbres dans le futur Grand Parc



À l'initiative de Dynacité, les **élèves de 2 classes du groupe scolaire du Bois des Pesses** ont participé le 18 décembre 2025 à la plantation des premiers arbres, arbustes et plantes vivaces du futur quartier durable.

**Dynacité**  
LOGEMENT  
"MUSINENS 2030"

## Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

### GROUPE MAJORITAIRE

#### Des finances saines

En ce début d'année, nous tenons à rappeler que la situation financière de Valserhône demeure solide et maîtrisée. Depuis 2020, ce sont plus de 56 Millions d'€ qui ont été investis dans les différents projets de la commune au service de nos habitants. Tout en maintenant un niveau d'investissement record, l'endettement de la commune a diminué de 7 Millions d'€, ce qui permet à la ville d'être largement en dessous du seuil de prudence des collectivités fixé à 10 années (3,6 années pour Valserhône en 2025). Cette trajectoire confirme la bonne gestion engagée par la majorité municipale et garantit notre capacité à poursuivre des politiques ambitieuses au service des habitants.

#### Le scolaire, priorité de notre équipe

Parmi ces priorités, l'investissement en faveur du scolaire reste central. L'année 2025 a illustré la capacité

d'adaptation et la réactivité des services municipaux face aux imprévus. À la suite de l'incendie de l'école d'Arlod au printemps, tout a été mis en œuvre pour assurer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions. De même, la création d'une nouvelle classe à l'école Pierre Longue de Lancrans annoncée la veille de la rentrée 2025 a mobilisé les équipes municipales afin d'accueillir les élèves dans un environnement sûr et fonctionnel. Et l'installation d'une yourte répond en un temps record à la croissance d'une ampleur inattendue des effectifs dans cette école.

À travers chaque action, un même fil conducteur guide la municipalité : garantir le bien-être des enfants et des équipes pédagogiques. Notre engagement demeure clair : offrir à tous les conditions optimales d'apprentissage et poursuivre, avec constance, l'amélioration de nos écoles et des services qui les accompagnent.

### GROUPE MINORITAIRE

Chers lecteurs Valserhônois,

Cette communication est la dernière. Sachez que notre petit groupe s'est montré assidu depuis 2020 tout en recomposant avec quelques départs compensés par des arrivées jusqu'à la dernière ; Lionel Cornilleau nous ayant rejoint en octobre.

#### Notre fil rouge, les écoles mais pas que...

La situation de l'école de Lancrans continue de concentrer l'attention. L'établissement verra de nouveau ses effectifs augmenter à la prochaine rentrée ; cette évolution, en partie liée à la fermeture de l'école de Coupy, met en évidence une difficulté persistante à anticiper les besoins réels de l'école.

Les conséquences se ressentent déjà : manque d'espace, organisation du temps méridien sous tension. Pour répondre à cette situation, une solution dite "provisoire" a été choisie : installer une yourte destinée à accueillir les enfants 1h30 le matin et 2h le soir.

#### Un cadre de vie redynamisé

Notre engagement quotidien au service des Valserhônois s'illustre aussi par un développement accru de l'offre sportive et ludique sur notre territoire. Le pumptrack prochainement livré à Arlod est un exemple concret de cette dynamique. De nombreux projets sont actuellement en cours sur plusieurs quartiers de la ville. Citons l'aménagement du Bois des Pesses et des Berges du Rhône, ainsi que le Grand Parc de Musinens, avec un nouveau skatepark. Avec tous les partenaires qui nous accompagnent sur ces réalisations, nous construisons un cadre de vie convivial et chaleureux pour tous les Valserhônois.

**Pour conclure, en ce début d'année 2026, nous vous réitérons tous nos voeux les plus chaleureux à vous et à vos proches.**

la commune.

Enfin, le calendrier des chantiers interroge. Si la yourte crée un espace d'accueil supplémentaire, elle ne répond en rien au problème central : le manque d'espace pour la cantine, qui demeura le point le plus critique. Avec davantage d'anticipation, une solution pérenne, qualitative et mieux adaptée aux besoins de l'école aurait pu être envisagée, plutôt qu'un dispositif provisoire qui ne soulage que partiellement la situation.

L'espoir demeure que les projets à venir permettront d'offrir aux habitants des équipements scolaires et culturels à la hauteur des besoins.

**Nous vous adressons, à toutes et tous, nos voeux sincères de belle et heureuse année 2026, en espérant qu'elle apporte à la commune un souffle nouveau et les projets ambitieux qu'elle mérite.**

M. Bergeret, L. Cornilleau, J-Y Gay, S. Konjevic, C. Rigitto

## DANS LES COULISSES DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

**L'organisation des élections municipales à Valserhône est prise en charge par le service Élections de la mairie, qui réalise un travail prépondérant en amont, pendant, et après chaque scrutin.**

Le service Élections assure la mise à jour régulière des **listes électorales**, essentielle pour garantir que tous les électeurs valides puissent voter. Il procède aux radiations des électeurs qui ne sont plus éligibles, imprime les listes électorales, vérifie ces impressions via le système informatique, prépare les colis contenant le matériel de vote et met sous pli les convocations.

Les agents de ce service travaillent **en étroite collaboration avec la préfecture** pour assurer une bonne coordination administrative.

Le service Élections prépare aussi les **11 bureaux de vote** implantés sur la commune, en s'assurant qu'ils soient accessibles, équipés et prêts à accueillir les électeurs dans de bonnes conditions.

Chaque bureau de vote est composé d'**un président** (un élu municipal), d'au moins **deux assesseurs** (élus et bénévoles) et d'**un secrétaire** (agent municipal). Les assesseurs sont responsables d'accompagner le président du bureau de vote pour assurer la bonne application des règles électorales, du contrôle des pièces d'identité au respect du secret du vote. Le secrétaire participe aussi au contrôle et rédige le procès-verbal des opérations de vote puis consigne toutes les observations. **Tous ces membres veillent donc à la bonne tenue du scrutin, au respect des règles, au contrôle rigoureux des pièces d'identité et à l'assistance aux électeurs tout au long de la journée.**

A l'issue du scrutin, le service Élections est actif au "**bureau centralisateur**", où sont rassemblés les résultats par bureau de vote. Dès la fin du scrutin, il vérifie, compile et centralise l'ensemble des chiffres de participation et de votes exprimés. Puis, les résultats sont acheminés

! **Le bureau de vote d'Arlod est relocalisé à la Plaine des Sports**



en toute sécurité à la gendarmerie ou à la préfecture, dernier maillon garantissant la transparence et la légitimité du scrutin.

Le travail en équipe entre agents municipaux, élus et bénévoles garantit que tout se déroule de manière fluide, transparente et rigoureuse, depuis l'accueil des votants jusqu'au dépouillement des bulletins.

**Leur engagement assure la légitimité et la sécurité des élections et garantit ainsi la confiance des citoyens dans leurs élus et dans la démocratie locale.**



Retrouvez le **mode d'emploi des élections municipales 2026** en **page 12** de ce magazine



### Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

Adressez votre candidature à [recrutement@valserhone.fr](mailto:recrutement@valserhone.fr) ou par **courrier**.

## Recensement de la population 2026

La collecte auprès des habitants concernés est en cours, du **jeudi 15 janvier au samedi 21 février**. Les agents recenseurs sont munis d'une carte tricolore officielle signée de Monsieur Le Maire.

### Pourquoi un recensement de la population ?

Les résultats du recensement sont d'une importance capitale car ils impactent directement la vie quotidienne des habitants. En effet, ils sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Les données servent également à comprendre l'évolution démographique du territoire et

permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, établissements de santé et de retraite, logements, équipements sportifs, crèches, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et de développement des moyens de transports.

**Recensez-vous en ligne, c'est plus simple !**

**Plus d'infos :**  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Où trouver le ValserhoneMag ?

## Mairies déléguées

### Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République  
► Accueil et État Civil  
Tél. 04 50 56 60 60  
etatcivil@valserhone.fr  
Lundi - Mercredi - Vendredi 9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30  
Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Samedi 9h30-12h00  
(RDV titres d'identité uniquement)

### Service scolaire

Tél. 04 50 56 60 85  
familles@valserhone.fr  
Lundi au Jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Vendredi : 13h00-17h00

### Urbanisme

Tél. 04 50 48 71 68  
Mardi 14h30 - 16h30  
Jeudi et vendredi 9h - 12h  
Accueil public  
Mardi 9h - 12h  
Mercredi et jeudi 14h30 - 16h30  
urbanisme@valserhone.fr

### Solidarité et Social / CCAS

Tél. 04 50 56 60 72 - ccas@valserhone.fr  
Lundi - Mardi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00  
Mercredi - Jeudi : 9h00-12h00  
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication : [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

## Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste  
Tél. 04 50 59 74 94  
accueilchatillon@valserhone.fr  
Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00  
Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

## Lancrans

25 Grande Rue  
Tél. 04 50 48 15 88  
accueillancrans@valserhone.fr  
Mercredi : 8h30-12h00

## Services décentralisés

### Services Techniques

Centre Technique Municipal (CTM)  
965 Rue Santos Dumont  
Tél. 04 82 53 94 74  
ctm@valserhone.fr  
Lundi au vendredi : 8h00-12h00  
13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

### Sports - Événementiel - Vie associative - Location de salles

Centre Jean Marinet  
Place Jeanne d'Arc  
Tél. 04 50 56 05 92  
cjm@valserhone.fr  
evenementiel@valserhone.fr

### Police Municipale Intercommunale

4 Rue de la Perte du Rhône  
Tél. 04 50 56 60 77  
Accueil du public : Lundi au vendredi 8h30-12h00 / 13h30-17h00

## Infrastructures culturelles

### Réseau Média'Vals

► Médiathèque Louis Miraillet  
Passerelle des Arts, Place Ch. de Gaulle,  
Tél. 04 50 56 60 89  
mediatheque@valserhone.fr

► Bibliothèque de Châtillon  
Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville,  
Tél. 04 50 59 77 34  
mediatheque.chatillon@valserhone.fr

► Bibliothèque de Lancrans  
2 Route de la Fromagerie  
Tél. 09 72 66 36 70  
mediatheque.lancrans@valserhone.fr

► Conservatoire à Rayonnement Communal  
Passerelle des Arts, Place Ch. de Gaulle,  
Tél. 04 50 56 60 88  
crc@valserhone.fr

### Cinéma municipal Les Variétés

42 Rue de la République  
Tél. 04 50 48 65 04  
www.lesvarietes.fr

### Théâtre municipal Jeanne d'Arc

9 Ruelle des Arts  
Tél. 04 50 48 23.21  
www.artabesques.fr

### Numéros utiles

Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18 ou 112  
SAMU : 15 ou 112  
Pharmacie de garde : 32 37

Retrouvez l'Agenda en ligne : [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## JANVIER



**Mercredi 21 | 12h21**  
**NUIT DE LA LECTURE**  
Prochêvois de la Tablamoi  
Poésie spectaculaire  
Passerelle des Arts | Nef  
Billetterie : billetweb.fr

**Vendredi 23 | 19h00**  
**VŒUX DU MAIRE**  
Ouverture des portes dès 18h30  
19h : allocution de M. le Maire,  
suivie d'un cocktail  
Exposition de photographies par  
le Club Photo d'Acti'Vals  
Plaine des Sports

**Vendredi 23 | 20h30**  
**VICTOR LEE GABRIEL**  
"Le monstre et la maison"  
Musique  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr

**Samedi 31 | 18h00 et 20h30**  
**LES IMPROS DE JEANNE & LES SOUFFLEURS AUX GRADINS**  
Le printemps des poètes  
Concert, musique et poésie  
Passerelle des Arts | Nef  
Entrée libre

**Vendredi 20 | 19h00**  
**LES VENDREDIS DU CONSERVATOIRE**  
Le printemps des poètes  
Concert, musique et poésie  
Passerelle des Arts | Nef  
Entrée libre

**Vendredi 20 | 20h30**  
**ADRIEN WILD**  
"Temporel"  
Magie  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr

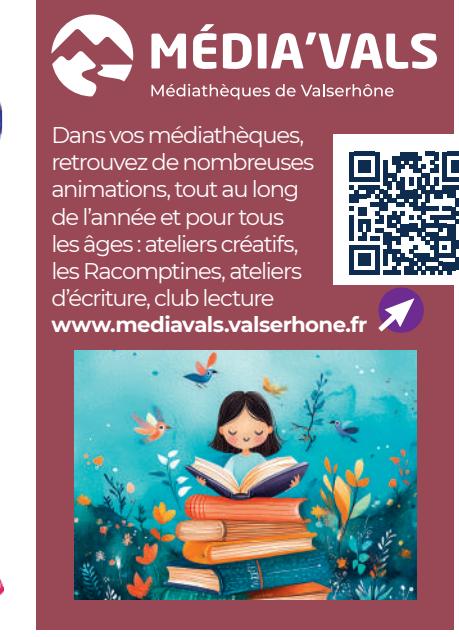
## FÉVRIER



**Dimanche 1<sup>er</sup> | 17h30**  
**LE SALON DE MUSIQUE**  
Invitation au voyage  
Chant lyrique et musique  
de chambre  
Passerelle des Arts | Nef  
Billetterie : billetweb.fr

**Vendredi 6 | 19h00**  
**LES VENDREDIS DU CONSERVATOIRE**  
Cello Mao  
Électronique et classique  
Passerelle des Arts | Nef  
Entrée libre

**Vendredi 20 | 20h30**  
**MARION MEZADORIAN**  
"Craquage"  
Humour  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr



Agenda sous réserve de modifications, des conditions climatiques et du protocole sanitaire en vigueur.

## MARS



**Vendredi 6 | 20h30**  
**LES AUDACIEUSES**  
Collectif Birdland  
Théâtre  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr



**Mercredi 11 | 12h21**  
**M'SIEUR GASTON**  
Concert participatif de  
reprises de chansons  
françaises  
Passerelle des Arts | Nef  
Billetterie : billetweb.fr



**Vendredi 13 | 20h30**  
**MAXIME ET MOI**  
Yves Jamait  
1<sup>re</sup> partie par le Conservatoire  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr



**Vendredi 20 | 19h00**  
**LES VENDREDIS DU CONSERVATOIRE**  
Le printemps des poètes  
Concert, musique et poésie  
Passerelle des Arts | Nef  
Entrée libre



**Vendredi 20 | 20h30**  
**ADRIEN WILD**  
"Temporel"  
Magie  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr



**Vendredi 24 | 19h00**  
**MATCH D'IMPRO THÉÂTRALE**  
Classes de J. Despriest, Conservatoire  
Passerelle des Arts | Nef  
Entrée libre



**Samedi 25 | 20h30**  
**LE GRAND FEU**  
Cie Pulcinella  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : artabesques.fr



**Mercredi 29 | 19h00**  
**LE PETIT PRINCE**  
Classes de piano et violon  
du Conservatoire  
Passerelle des Arts | Nef  
Entrée libre



**Du 24 au 27**  
**ÇA JAZZ À LA PASSERELLE**

Passerelle des Arts | Nef  
Billetterie : billetweb.fr

**Mercredi 25 | 12h21**

**TRIO**

Piano vibra claquettes

**Jeudi 26 | 20h**

**AGUA FRESCA**

Avec l'ensemble à cordes du Conservatoire

**Vendredi 27 | 20h**

**DUO MACHADO CEMIRAMI**

La saga des vagues



**Du 13 au 26**  
**MOINS D'ÉCRANS C'EST PLUS MARRANT !**

Programme dévoilé prochainement



**Du 20 au 25**  
**IMPROVISONS !**

Ateliers concerts...

Conservatoire en partenariat  
avec Ar(t)abesques



**Mercredi 22 | 12h21**

**TRIO MODERN JAZZ**

Passerelle des Arts | Nef

Billetterie : billetweb.fr



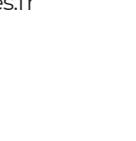
**Vendredi 24 | 19h00**

**MATCH D'IMPRO THÉÂTRALE**

Classes de J. Despriest, Conservatoire

Passerelle des Arts | Nef

Entrée libre



**Samedi 25 | 20h30**

**LE GRAND FEU**

Cie Pulcinella

Théâtre Jeanne d'Arc

Infos & billetterie : artabesques.fr



**Mercredi 29 | 19h00**

**LE PETIT PRINCE**

Classes de piano et violon

du Conservatoire

Passerelle des Arts | Nef

Entrée libre



2026



# VŒUX DU MAIRE

**Vendredi 23 janvier 2026 - Plaine des Sports**

**À partir de 18h30 :** ouverture des portes et exposition photographique par l'Atelier Photos d'Activals

**19h :** allocution suivie du verre de l'amitié

Suivez-nous !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)